

La Défense, le 30 avril 2014

## **MESSAGE 2014-27**

## Message de soutien aux policiers de la Direction de la Police Judiciaire de la Préfecture de Police

Une affaire grave a secoué la semaine dernière la Brigade de Recherche et d'Intervention de la Direction de la Police Judiciaire de la Préfecture de Police.

Quatre policiers de cette brigade ont été placés en garde à vue après le dépôt de plainte d'une jeune femme pour viol. A l'issue d'une enquête menée avec un grand professionnalisme par l'Inspection Générale de la Police Nationale, dans un contexte extrêmement tendu et sous une pression médiatique hors norme, bafouant parfois le principe de la présomption d'innocence, trois d'entre eux étaient déférés. L'un était placé sous le statut de témoin assisté alors que les deux autres étaient mis en examen et placés sous contrôle judiciaire.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur les faits qui, s'ils sont établis, devront être punis avec la plus grande sévérité.

Le Syndicat des Commissaires de la Police Nationale souhaite surtout se faire l'écho des messages de soutien qui lui sont parvenus, destinés à l'Institution Policière, à la Direction de la Police Judiciaire de la Préfecture de Police et à la Brigade de Recherche et d'Intervention. Le SCPN pense en particulier aux commissaires qui la dirigent, au quotidien, et qui ne doivent pas voir leurs engagements et réputations remis en cause par des amalgames inadaptés.

Le SCPN souhaite rappeler que les policiers de la BRI interviennent de manière régulière sur des situations particulièrement dangereuses, pour mettre un terme aux agissements de malfaiteurs chevronnés ou de déséquilibrés qui placent en péril la vie de nos concitoyens et comptent régulièrement des blessés dans leur rang, lors de ces opérations.

L'exercice de ces missions délicates est le reflet de la confiance que leur accordent les hautes autorités.

Pour toutes ces raisons, le SCPN apporte, sans réserve, son soutien à la Direction de la Police Judiciaire qui a su défendre avec courage les services mis en cause, et aux commissaires de la BRI dont la rigueur et le professionnalisme sont unanimement reconnus.

Emmanuel ROUX Secrétaire Général

Céline BERTHON Secrétaire Général adjoint

Tour Gambetta,1 & 2 square Henri Régnault, appt. 163 - 92 400 COURBEVOIE, LA DEFENSE 6
Tel : 01.49.67.02.40 [41] - Site : <a href="www.le-scpn.fr">www.le-scpn.fr</a> - mail : <a href="www.secretariat@le-scpn.fr">secretariat@le-scpn.fr</a>
Organisation affiliée à la Fédération Autonome des Syndicats du Ministère de l'Intérieur FASMI/UNSA